

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 12

Artikel: Les Juifs à Chillon, en 1348
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la cave tirer une goutte de vin. Sa bouteille était à moitié pleine quand tout à coup il se souvint que son beurre pourrait bien brûler dans la poêle. Il remonta à l'instant et trouva en effet son beurre flambant. « *Matin de matin!* » dit-il. Mais en ce moment, son vin lui revint à l'esprit et il redescendit au galop à la cave où il avait laissé le robinet ouvert. Le tonneau était vide et le vin épandu par terre. « *Matin de matin!* », dit-il. Et, pour faire disparaître les traces de sa bêtise, il alla chercher le sac de farine et le vida sur le vin. Puis il apporta les douze poussins de la poule couveuse et voulut les forcer à manger la bouillie au vin. Mais les poussins n'y touchèrent mie. « *Matin de matin!* dit le tabeou. Je vous y forcerai! » Et, faisant la couveuse pour appeler les petits, il s'assit dessus et les écrasa.

» Quand sa mère vit tous les dégâts de son benêt de fils, elle le gronda : « Espèce de fœu que tu es, tu ne sais rien faire. La prochaine fois, je resterai à la maison et c'est toi qui iras à la foire. »

Le lundi suivant, elle envoya donc son garçon acheter des aiguilles au marché. Comme il rentrait le soir, il se sentit fatigué et se coucha sur une meule de foin qui était par là. Mais les aiguilles l'embarrassaient : il les jeta dans le foin et, à son réveil, ne put naturellement les retrouver. « *Matin de matin!* », dit-il, et il s'en fut chez sa mère qui le reçut de belle façon : « Idiot que tu es, ne pouvais-tu piquer les aiguilles dans ta manche? Tu les aurais retrouvées! Lundi prochain, tu retourneras à la foire et tu m'achèteras un trident. »

Le tabeou obéit. Il marchanda un beau trident et, se souvenant de la recommandation de sa mère, planta l'outil dans sa veste neuve, quand il voulut dormir. A la maison, nouvelle et violente gronderie : « Ane que tu es, n'aurais-tu pas pu couper un manche dans la haie et porter le trident sur l'épaule. Quel benêt de fils j'ai là! Enfin tu essayeras encore une fois et tu m'achèteras un cochon! »

On devine la suite. Le tabeou acheta son porcelet, taille un bâton, l'enfonça dans le derrière du pauvre animal, le chargea sur son épaule et rapporta à sa mère une bête crevée. Colère de la paysanne, qui l'envoya une dernière fois au marché quérir une chaudière. Le garçon, croyant bien faire, attache son emplette à une corde et revient au logis en traînant sur les cailloux une chaudière dont il n'en reste plus que l'anse. Cette fois, la mère n'y tient plus : « Fou, ane, benêt, idiot, « tabeou » que tu es! » cria-t-elle, et elle lui flanqua une rossée exemplaire.

Et elle ne l'a plus envoyé à la foire.
(*Démocrate de Delémont*). Jean DELAVANNE.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

La musique bon marché.



On parlait musique entre profanes.

La discussion roulait sur les compositions modernes.

— Moi, disait l'un, je n'aime que cette bonne vieille

musique, claire, limpide, mélodique, facilement compréhensible. Je n'ai jamais pu admirer les harmonies compliquées et ténébreuses, les rythmes heurtés, l'orchestration touffue et chaotique, chers aux disciples du maître de Bayreuth.

— Les dilettantes, insinuai-je timidement, affirment toutefois qu'une mélodie trop clairement dessinée fatigue l'esprit. A la seconde audition, elle fait moins plaisir ; à la troisième elle n'est plus qu'une inepte « Scie ». Une œuvre moins mélodique au premier abord, procure, au contraire, plus on l'entend un plaisir grandissant, car on en pénètre mieux à chaque nouvelle audition les beautés cachées.

— Allez-vous me dire que Mozart soit jamais « Scie ». Le voilà, le maître éternel ! La voilà, la musique telle que je la comprends !

Je n'osais souffler mot, regrettant mon imprudente objection.

Mais mon interlocuteur était lancé.

— Ah parlez m'en, continua-t-il, de votre musique moderne :

A la première audition on n'y comprend goutte et l'on s'ennuie fort et ferme. La seconde fois, l'effet produit est tout au plus un peu moins désagréable. La troisième, on commence à deviner — qu'à la longue — on pourrait — peut-être — trouver du plaisir à cette harmonie tourmentée. Cette impression se confirme à la quatrième épreuve, et à partir de la cinquième seulement on trouve l'œuvre intéressante.

Franchement, il me paraît que c'est dur de devoir subir quatre auditions pénibles pour se préparer au plaisir de comprendre...

Ah ! rendez-nous notre vieille musique limpide et mélodique. C'est encore la plus agréable, la plus prenante, celle qui parle le mieux au cœur.

Elle a encore un autre avantage : N'est-il pas ruineux d'acheter quatre billets de concert dans l'espoir d'arriver à comprendre la cinquième fois? Avec la musique vieille-école on a ce plaisir dès la première audition. A notre époque de « vie chère » n'est-ce point là un argument essentiel ?

Aussi, vive la musique économique !

BERT-NET.

Harmonie lausannoise. — Cette société a donné jeudi, au temple de St-François, sous la direction de M. Baudoin et avec le concours de M. A. Dénéreaz, organiste, M. P. Bally, baryton, et l'Union chorale, un concert très goûté. Ce soir, samedi, elle dansera au Casino-Théâtre. Bal costumé, je vous prie. On ne s'y ennuiera pas.

AUX DRAPEAUX !

En bonne terre.

NOTRE appel en faveur de la résurrection des drapeaux de nos villes et villages vaudois est tombé en bonne terre. L'idée germe ; elle fait son chemin. De toutes parts, nous arrivent les félicitations et les encouragements. Bien mieux, à côté de ces encouragements platoniques, il en est de plus précieux encore, telle la lettre ci-dessous, que nous adresse un de nos compatriotes, fixé à Genève.

« Genève, le 20 mars 1911.

» Désireux de donner suite aux deux articles parus dans les colonnes du *Conteur*, au sujet des drapeaux de nos villes ou localités, permettez-moi d'apporter, en qualité de citoyen vaudois, ma petite pierre à l'édification de ce monument patriotique, inspiré par le respect des choses du passé.

» En effet, il suffit de fermer un instant les yeux pour se représenter, en une de nos manifestations cantonales, l'effet produit par ces centaines d'étendards, flottant fièrement au vent et laissant voir dans leurs plis soyeux les diverses armoiries de nos villes et villages.

» Ce serait non seulement une heureuse reconstitution de l'art héraldique de notre canton, mais encore une précieuse leçon d'histoire instructive pour nos enfants et les générations futures, que la réapparition de ce volume de soie dont chaque commune constitue un feuillet.

» A l'œuvre donc ; faisons-nous un devoir, pendant qu'il en est temps encore, de sauver de la désuétude ces armoiries léguées par nos aïeux, et dont chacune a son histoire ; et bientôt nous les verrons, de leurs devises et de leurs couleurs, chatoyer joyeusement sous notre beau ciel de liberté.

» En conséquence, je me fais un plaisir de mettre gratuitement mes pinceaux et mon hum-

ble savoir à la disposition des premières localités ou de leurs municipalités qui y auront recours. Il leur suffira de me faire parvenir les documents qu'ils possèdent encore concernant leur armorial, signes, devises, ornements ou attributs, et je leur retournerai un projet ou maquette en couleurs, prêt à être définitivement exécuté.

» Merci, *Conteur*, pour ton hospitalité !

» H. SCHMIDT,

» Artiste peintre, Coulouvrenière, 32. »

LÈ DOU BESSON

SASSE l'è dza vilhîe. Le s'è passâie lài a gran-tenet, dau teimps dâi batse, dâi krutse, dâi pot, dâi crignoline... et dâi brave dzein. Adan, l'è lè menistre que fâsant lè pètabosson, l'ècrisant lè mort, lè mariâdzo, lè z'einfant que l'avant ètâ fé : po bin dere, l'ècrisant tot cein que sè preseinâve.

Dein onna coumouna bin llien d'îce, dein lo payî derrâ, iô lè renâ se baillant la bouna nè, ie demorâve onna bin galèza pernetta, la Luise à Pierro, que l'avâi bin fam de sè maryâ avoué on galé valottet, que l'ètâi son vesin. L'avant dza écrit lau z'annonce, et lo menistre lè z'avâi liesse trâi demindez doureint ao prîdzio. Mâ n'ètant pas oncora maryâ, l'atteindant que cli menistre vînye tant que vè leu, por cein que l'ètant reterî et que lo menistre lè voliâve maryâ à l'ottô. Tandû ci teimps, la femâlâ vin malâdo. Qu'avâi-te? Lo se pas âo justo, mâ sè met à bramâ : « La sadze-fennna ! La sadze-fenna ! » (Mè mousso que elia serpeint n'avâi pas adi droumâ tota soletta.) La sadze-fenna vint dan justo âo momeint iô la femalla mettâi âo mondo on pucheint biau valottet, que ma fâi tot lo mondo fut bin èbahîâ et motset, dû que n'ètâi pas maryâie.

Justo à sti momeint, lo menistre passâve et vegnâi po lo maryâdzo. Prau su que voudrâi pas reveni, demorâve trâio llien. Firant dan à queri l'èpâo et vè lo lîi de la femalla, — et vè lo pouppou — lo maryâdzo fut fé et lo menistre s'ein va, tandû que l'èpâo et la biau-pâre allâvant bâire quartetta, âo pâilo décoûte.

On quart d'hâora aprî, vaitcè que la sadze-fenna châte vers leu :

— Vo sède pas, que dit, l'ein reveint oncora ion.

— De queie? que fâ l'èpâo tot èpouârî.

— De bouîbo, on biau gran de café. — Vo z'âi lo par ora.

Vo laisso à devenâ quemet l'èpâo et lo biau-pâre fasant on grand nâ. Aovressant on mor quemet onna hotoille. Dou ein on iâdzo! tè rondzâi pî! qu'on pouèssè lâi allâ tsau dou! Dou besson! Sacré Luise!

Ora, dite-mè vâi, cliiau dou besson, n'ant pas ti lè dou lo mîmo nom : lo premî dusse portâ lo nom de la mère — du que l'a ètâ fé devant lo maryâdzo — et l'autro clii dau père, du que l'a ètâ fé aprî ; lo premî besson l'è on basquelion, l'autro, on *lègitime*, quemet ie dîant lè pètabosson : lo premî l'è on einfant dau côté gautse, l'autro dau bon côté. Sacré Luise, fère ein on iâdzo dou z'einfant que l'ant lo mîmo père et dou nom diffèrent! Sacré Luise!

MARC A LOUIS.

LES JUIFS A CHILLON, EN 1348

PARLANT de la peste au Pays de Vaud, le *Conteur vaudois* a rappelé le procès des juifs à Chillon, brûlés vifs pour avoir, selon la croyance populaire, empoisonné les eaux à Thonon, à Montreux, à Châtel-Saint-Denis et autres lieux, dans le dessein de faire périr la chrétienté. Voici quelques détails sur cette affaire qui jette un triste jour sur les mœurs et l'état d'esprit des populations, en ces temps-là.

Le principal accusé était un chirurgien nommé

Louis Balavigny. Mis à la question, au château de Chillon, le 15 septembre 1348, il confessa avoir reçu, par l'intermédiaire d'un domestique, environ la grosseur d'un œuf d'un poison en poudre, renfermé dans un sachet de cuir mince et envoyé par maître Jacob, dit des Pâques, demeurant à Chambéry, où il était venu de Tolède. Au sachet était jointe une lettre lui intimant, en obéissance à sa loi et sous peine d'excommunication, de jeter ce poison, sans le révéler à personne, dans la fontaine la plus grande et la plus fréquentée, pour empoisonner les gens qui s'en servent. Maître Jacob des Pâques ajoutait qu'il mandait pareil ordre en divers lieux, par commandement des rabbins et autres maîtres de la loi. Son valet montra à Balavigny diverses lettres semblables adressées à plusieurs juifs, notamment à Moïse, à Banditon, à Samolet (Samuel), de Villeueuve; d'autres à Musset, Abram et à Aguet, de Montreantz, juifs de la Tour de Vevey; à Beneton, de St-Maurice et à son fils; à Vivian, à Jacob, à Aguet et à Sonct, juifs d'Evian; à Abram et Musset, juifs de Monthey.

Balavigny avoua avoir mis ce poison dans la fontaine de Thonon, ayant défendu à sa femme et à ses enfants d'y prendre de l'eau. Venant de la Tour de Vevey, il jeta la grosseur d'une noix du même poison, enveloppé d'un sachet de toile, dans une fontaine sous Mustruz (Montreux) appelée fontaine de la Coneraide ou Connerie (Tannerie). Il donna connaissance de la chose au juif Mamson, habitant Villeneuve, et à Delosatz, fils de Musselot, pour qu'ils se gardassent de boire à cette fontaine. D'autre part, Musset, de Villeneuve, lui apprit que, trois semaines après la Pentecôte, il avait empoisonné de même la fontaine des Bornels, près de la douane de Villeneuve, et que dès lors il ne buvait plus de cette eau, mais de l'eau du lac.

Le dit Balavigny dit encore que si quelqu'un tombe malade par l'effet de ce poison et qu'un autre le touche tandis qu'il est en sueur, il prend mal par l'effet de cet attouchement et qu'il en arrive de même à quiconque aspire l'haleine de ces patients, choses qu'il tient d'habiles physiiciens (médecins).

Conduit en barque de Chillon à Clarens, pour montrer la fontaine empoisonnée par lui, Balavigny, arrivé sous Clarens, se fit débarquer et, reconnaissant les lieux, montra la dite fontaine, disant : « La voilà ! » Elle fut examinée en sa présence, et le sachet de toile retrouvé par Henri Gérard, notaire public, dans l'égout où tombe l'eau du bassin. Il contenait encore la poudre empoisonnée, poudre noire et rouge.

Le même jour, 15 septembre, la question fut appliquée encore à Banditon, à Mamson, à Béliette, femme du juif Aguet, à Aguet fils, ainsi qu'à d'autres juifs de Villeneuve. Et l'on sut par là, qu'ils avaient empoisonné la fontaine de Carutot ou Tarritet (Territet), celle du cercle de Roch, celle qui est près du pont de Vevey, du côté d'Evète, celle de Chabloy-Crouve, entre Vionnaz et Muraz, et d'autres du pays. Des aveux semblables furent faits par des juifs cités devant la cour criminelle de Châtel-St-Denis.

Les juges de Chillon condamnèrent les juifs de Villeneuve à être brûlés vifs. Quelques chrétiens, convaincus de pareils maléfices, notamment à Evian, à Genève, à Cruseilles, à Hauteville, furent les uns coupés par quartiers, les autres écorchés et pendus.

Il semblerait, d'après la procédure de Chillon et de Châtel, que tous les juifs de la contrée étaient exterminés ou en fuite; mais il en restait encore dans les souterrains de Chillon. La populace de Villeneuve vint un jour enfoncer la porte du château, enlever ceux qui y étaient détenus et, après les avoir roués de coups, les conduire à la place du marché, où, sans forme de procès, elle les brûla, tant hommes que femmes et enfants. Au lieu de punir ces brigands de Villeneuve comme ils le méritaient, le comte de Savoie se contenta de leur infliger une

amende de 100 florins, grand poids, faisant ainsi tourner à son profit les fureurs de ses sujets.

Tout ceci ne donne-t-il pas une lamentable idée de ce qu'on est convenu d'appeler « le bon vieux temps ? »

LA FAMILLE DE MADAME

Monsieur et Madame R. sont à table. Ils viennent de souper.

M^{me} R. — Dis-moi, Félix, c'est donc demain que nos parents de Pomaples arrivent.

M. R. — Ah ! ne m'en parle pas. Encore une corvée !

M^{me} R. — Tu es amusant, toi; tu n'as pas l'air de t'en préoccuper. Oh ! les hommes, quelle engeance !

M. R. — C'est ça, c'est ça, de gros mots, à présent. Tu es d'une vivacité; tu montes comme une soupe au lait. C'est pourtant toujours à propos de ta famille que nous avons des discussions.

M^{me} R. — « Ma » famille ! « ma » famille !... si tu disais « notre » famille ! Elle est autant à toi qu'à moi.

M. R. — Avec ça ! As-tu jamais vu mes parents, à moi ? T'en ai-je jamais parlé ? Ce sont de bonnes gens qui n'ont jamais quitté leur village de Flendruz. Ils nous laissent tranquilles. Jamais l'idée ne leur viendrait de visiter Lausanne. D'ailleurs, pourquoi ? Qu'y viendraient-ils faire ?

M^{me} R. — Ce n'est pas étonnant, des gens qui ne sont jamais sortis de leur trou, comme tu le dis, d'ailleurs.

M. R. — Oui, mais de ton côté, ce n'est plus une famille, c'est un district. Depuis notre mariage, tu m'as allié avec tout le district de Cossonay.

M^{me} R. — Peut-on dire ! Tu déraisonnes. Il n'y a pas moyen de discuter avec toi. Je vais me coucher (*Madame se dispose à sortir*).

M. R. — Emilie !... Emilie !...

M^{me} R. — Non, non, c'est inutile d'insister. Je vais me coucher.

M. R. — Attends donc ! Si c'est demain que nos parents arrivent, il faudrait voir à s'arranger, que diable !

M^{me} R. — Eh bien, mon cher, demain, j'aurai la migraine; tu t'arrangeras comme tu voudras. Tu conduiras la cousine Françoise à la Cathédrale, au Tribunal fédéral, au palais de Rumine, aux Abattoirs...

M. R. — Mais, j'y pense, pour la nuit, où les mettra-t-on ?

M^{me} R. — Tu m'avais parlé du galetas. Il te faut aller voir si l'on peut y dresser plusieurs lits.

M. R. (*qui voit que ça se gâte*). — Voyons, voyons, Emilie, parlons sérieusement.

M^{me} R. — Oui, c'est ça, pour entendre encore dire du mal de ma famille, aussi honorable que la tienne, entends-tu ?

M. R. — Mais non. C'est toi qui déraisonne à présent. Je reconnais que tes parents sont d'honnêtes gens, de très honnêtes gens.

M^{me} R. — Vois-tu, tu n'es qu'un hypocrite, qu'un égoïste, qu'un ingrat ! Tu es bien content, chaque été, d'aller passer tes vacances chez eux. Et ça ne te déplaît pas que j'aie des cousins à Pomaples, à Eclépens, à Disy, à Moiry. Tu peux comme ça varier les plaisirs.

Tu vis durant six semaines à leur crèche, tu embrasses à bouche que veux-tu toutes les jolies filles, en prétextant qu'elles sont tes cousines. A ce moment, tu ne trouves pas que j'en ai trop de parents. Deux districts, trois districts, tout le canton ne te feraient pas peur.

M. R. — Oh ! oh ! Emilie; décidément tu es déclanchée. Allons, allons, sois raisonnable; tu exagères.

M^{me} R. — Je n'exagère pas, au contraire. C'est là où il faut te voir serrer la main à tout le

monde et leur dire, avec ton sourire le plus aimable — je ne le connais plus, moi, ce sourire : « Eh bien, quand aurons-nous le plaisir de vous avoir à la maison ?... Allons venez donc, sans façons; on vous recevra de même. Vous serez comme chez vous. »

M. R. — Mais enfin, tu sais bien, Emilie, que ce sont des mots, tout cela. Ça n'engage à rien.

M^{me} R. — Tu parles d'or. En effet, quand ces malheureux te prennent au mot, quand ils viennent « sans façon » te faire le « plaisir » de frapper à ta porte, tu voudrais pouvoir la leur fermer sous le nez.

M. R. — Ah ! tu crois ? Eh bien, ma chère, tu vas voir; on va leur préparer une réception princière. On mettra les petits plats dans les grands. D'abord, combien sont-ils ?

M^{me} R. — Est-ce que je sais, moi. Tu dois bien te souvenir de ceux que tu as invités.

M. R. (*inquiet*). — Crois-tu donc qu'ils viendront tous ?

M^{me} R. — Que veux-tu que je te dise ? Je suppose... car il y a un train de plaisir.

M. R. (*blème*). — Alors, ç'a y est !... c'a y est ! Ils viendront tous !... tous ! (*Il prend son chapeau et sa canne*).

M^{me} R. — Alors, où veux-tu encore aller, à ces heures ?

M. R. — Je vais louer la grande salle de Ti-voli !...

L'enfant de la palme. — La femme d'un monsieur qui venait d'être décoré des palmes académiques a, le matin même de la distribution des palmes, donné le jour à une gentille fillette.

Le père, rayonnant de cette double aubaine, s'écrie, en contemplant sa fille : « Nous l'appellerons Palmyre ! »

Ingratitude. — C'est une ingrate ! Je lui ai écrit textuellement ceci : « A l'heure où vous lirez ces lignes, je serai mort... »

— Eh bien !

— Eh bien, elle ne m'a même pas répondu !

Théâtre. — La saison touche à sa fin. Ce n'est certes pas sans un vif regret que l'on voit approcher le moment de prendre congé de nos excellents artistes. Jamais, on l'a dit et redit avec raison, nous n'avons eu troupe aussi bonne et aussi homogène.

M. Bonarel, notre aimable directeur, nous revient l'an prochain; nous en sommes sûrs et nous nous en réjouissons. Espérons qu'il fera l'impossible pour nous ramener tous ses artistes actuels. Il ne saurait avoir gage plus certain d'une saison fructueuse, et nous, de belles et agréables soirées, l'inviter prochain.

Voici donc le programme des spectacles de la semaine :

Dimanche 26 mars, en matinée à 2 1/4 h., *L'Aventurier*, comédie en 4 actes, de A. Capus. — En soirée à 8 h., *Le Maître de forges*, comédie en 5 actes, de G. Ohnet, et *Un fil à la patte*, vaudeville en 3 actes, de G. Feydeau.

Mardi 28 mars, dernière représentation du grand succès : *Les Marionnettes*, comédie en 4 actes, de P. Wolff.

Jeudi 30 mars, pour les adieux de la troupe, *L'Instinct*, comédie en 3 actes, de N. Kistemackers, et *Froufrou*, comédie en 5 actes, de Meilhac et Halévy.

Kursaal. — Nous avons eu hier, à Bel-Air, occasion d'ouïr *Dranem*, le célèbre chanteur parisien. Dranem, comme tous ses confrères, a un genre bien à lui, dans lequel il excelle. Vouloir l'imiter serait périlleux. L'applaudir est plus simple. On ne s'en est fait pas faute. Et ce qu'on a ri ! C'est la consigne, d'ailleurs.

Ce soir, *La Belle de New-York* reprend la rampe. Demain dimanche, pour les adieux de M. Selric et de Mme Landoza, à 2 1/2 h., *La Veuve joyeuse*; le soir, *Rêve de valse*. Lundi, *La Veuve joyeuse*. Mardi, *Rêve de valse*. Mercredi, *La Belle de New-York*.

Jeudi, relâche. Vendredi, première à Lausanne de *Dollar Princesses*.

Draps de Berne et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gyax**, fabricant, à **Bleichenbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO